Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS RCA07-E021, RCA07-E022, RCA07-E023 ET RCA07-E031

AVIS EST DONNÉ :

Que lors d'une séance spéciale du conseil tenue le 25 janvier 2007, le conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants:

RÈGLEMENT NUMÉRO RCA07-E021 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 000 000 $ POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES MUNICIPAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REMPLACEMENT DE VÉHICULES

RÈGLEMENT NUMÉRO RCA07-E022 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 500 000 $ POUR DES TRAVAUX DE MISE EN OEUVRE RELATIVEMENT À LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ET DU BUREAU D'ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO RCA07-E023 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 760 000 $ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DES CENTRES DE LOISIRS ET COMMUNAUTAIRES

RÈGLEMENT NUMÉRO RCA07-E031 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RCA06-E016 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 000 000 $ POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REMPLACEMENT DE VÉHICULES

Prenez en outre avis que le règlement numéro RCA07-E023 a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions le **12 mars 2007** alors que les règlements numéros RCA07-E021, RCA07-E022 et RCA07-E031 l'ont été le **13 mars 2007**. Tous les règlements ci-dessus avaient également été préalablement approuvés par les personnes habiles à voter le **8 février 2007**.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS RCA07-E021, RCA07-E022, RCA07-E023 ET RCA07-E031
(suite)

Les règlements peuvent être consultés du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30 à compter de la parution de cet avis au bureau de l'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, ainsi qu'aux bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 21e jour du mois de mars 2007.

_____
Me Dany Barbeau, avocate
Secrétaire d'arrondissement
et directrice du bureau d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : *www.ville.montreal.qc.ca/rpm*.